

BAREME D'HONORAIRES T.T.C.

Charge vendeur, sauf cas particuliers

« En cas de délégation de mandat ou d'inter cabinet, ce sont les honoraires du mandat principal qui s'appliquent »

Honoraires sur ventes de maisons et appartements

Forfait fixe de 4.000,00 euros + 5% du prix de vente net vendeur

Honoraires sur ventes de terrains à bâtir, granges et petites maisons à rénover

JUSQU'A 100.000 euros net vendeur forfait de 10.000 euros

ENTRE 100.001 euros et 170.000 euros net vendeur forfait de 12.000 euros

AU DELA forfait fixe de 3.811 euros + 5 % du prix de vente

Honoraires de location :

Visite, constitution du dossier et rédaction du bail : 8.00 € TTC de la surface habitable

Etablissement de l'état des lieux d'entrée : 3.00 € TTC de la surface habitable

Charge du bailleur

Visite, constitution du dossier et rédaction du bail : 8.00 € TTC de la surface habitable

Etablissement de l'état des lieux d'entrée : 3.00 € TTC de la surface habitable

Charge du locataire